

Le Palais

Magazine municipal

Actualités

hiver • 2012 n°17

8 | Actualités



**Mamies et enfants,
ensemble pour la
Chandeleur !**

3 | Bons Moments



Théâtre : Larguez les amarres !

4 | Dossier



Espace Culturel Jean Ferrat

15 | Loisirs



Concert de la Sainte-Cécile



Notre commune ne se caractérise guère par sa richesse, loin s'en faut ! Le bouclage du budget est chaque année un exercice compliqué.

Depuis trois ans, nous réduisons autant que nous pouvons nos charges de fonctionnement pour tenter de préserver quelques marges de manœuvres et surtout limiter au maximum la pression fiscale qui pèse déjà lourdement sur tous.

Ces efforts, aussi considérables soient-ils, s'avèreraient insuffisants sans le concours de l'Agglomération, du Conseil Général et du Conseil Régional.

Depuis notre entrée dans la Communauté d'agglomération de Limoges Métropole, nous avons pu maintenir le prix du mètre cube d'eau et d'assainissement, bénéficier d'une dotation de solidarité pour atténuer la perte de nos ressources de taxe professionnelle.

Ces dernières années ont été marquées par les interventions de Limoges Métropole au titre des compétences transférées - voirie, assainissement et eaux pluviales - .

En 2011, se sont achevés les travaux de la rue Maryse Bastié (assainissement, chaussée et trottoirs), le chemin de Jocondiac a été entièrement refait suite aux dégâts causés par l'orage de juin 2011, la réfection de la rue du Puy Neige a été réalisée en fin d'année.

Les interventions en matière de voirie ont également concerné le Conseil Général qui a repris entièrement la rue du Maréchal Leclerc et la RD 29 du Palais à St Priest-Taurion.

Les investissements communaux ont concerné principalement :

- Les travaux de renforcement et maillage du réseau AEP de l'avenue François Mitterrand, avenue de Juriol et Allée Louis Aragon.
- L'aménagement de la forêt d'Anguernaud sous maîtrise d'œuvre de l'ONE, et des chemins communaux.
- Les bâtiments communaux avec la réfection de la salle du Conseil Municipal et de la bibliothèque.

- Les équipements sportifs : réfection des courts de tennis et du parking, création d'une aire de stationnement au stade du gravier.
- L'informatisation des groupes scolaires qui disposent depuis la rentrée dernière de tableaux blancs interactifs et de classes numériques.

Les agents communaux ont réalisé en régie nombre de travaux indispensables au bon entretien du patrimoine bâti communal et à l'aménagement de nos espaces publics.

Tous les agents sont au service de la commune et de ses habitants et en ce début d'année marqué par la rigueur hivernale et la neige, je tiens à saluer leur dévouement.

En 2012, se poursuivront également des projets d'envergure.

La cour d'appel de Bordeaux devrait apporter la réponse juridique au dossier Wattelez et ainsi nous permettre d'envisager de nouvelles perspectives lorsque nous aurons les résultats de l'étude en cours sur ce site.

La réalisation de la Voie de Liaison Nord améliorera les accès au Palais côté Beaubreuil et optimisera, à terme, l'offre de transports en commun.

L'investissement communal, malgré la baisse importante des dotations d'État et nos marges de manœuvres réduites, sera centré sur la nécessaire réhabilitation de la salle des fêtes utilisée quasi quotidiennement, et la poursuite de l'aménagement des bords de Vienne et de la forêt d'Anguernaud.

Alors que l'austérité imposée aux collectivités les place dans une situation très délicate, elles restent cependant les espaces privilégiés d'exercice de la solidarité au plus près des citoyens.

Mais jusqu'à quand auront-elles les moyens de poursuivre leurs actions...

L'équipe municipale et moi-même restons à votre entière disposition en cette nouvelle année que nous vous souhaitons la meilleure possible.

Isabelle BRIQUET

Maire du Palais-sur-Vienne
Vice-Présidente du Conseil Général

Sommaire

Les Bons Moments | 3

Dossier | 4 Espace Culturel Jean Ferrat

Actualités | 7

- Limoges Métropole
- Noël au RAM, à l'ALSH et aux écoles
- Les travaux de voirie
- Le déneigement
- Les compteurs d'eau potable
- Le classement Seveso de Valdi

Loisirs | 13

- Belle pêche pour l'Ablette
- Du tennis et du tir à l'arc pour l'Espérance

Page d'Histoire | 17

- L'école publique au Palais

Carnet | 18

- État-civil & Maison des Adolescents

La Tribune Libre | 19

Les Gens d'Ici | 20

- Alain Dexet

Le Palais Actualités • hiver 2012 • n°17

• **Directrice de la publication :**
Isabelle BRIQUET

• **Coordination :** Agnès BRUERE

• **Réalisation :** ETAMINE

• **Impression :** RIVET Presse Édition / imprimé sur du papier PEFC.

Merci à tous les bénévoles des associations palaisiennes pour leur collaboration à ce numéro.

Le Marché d'Automne

La cour de l'école Jules Ferry s'est à nouveau transformée en marché d'automne le samedi 19 et dimanche 20 novembre 2011.



Cette année encore nombreux exposants ont souhaité être présents à cette manifestation. Une fois de plus, la vente de la viande n'a pas démenti puisqu'il fallait se lever tôt samedi matin pour être sûr de pouvoir en acheter. Cette année, grâce à nos amis allemands de Cadolzburg, les visiteurs ont pu goûter la fameuse bière venue directement d'Allemagne. La journée s'est terminée par un repas "cassoulet" préparée par le personnel municipal à la salle Gérard Philippe dans une ambiance

musicale assurée par l'orchestre "*Jamais Deux Sans Trois*". Côté animation, l'association l'Espérance du Palais a fait une démonstration de danse country à laquelle le public a pu participer. Le spectacle de clowns, magie, jonglage, chèvres et serpents a enchanté les enfants venus nombreux y assister de même le château gonflable a connu un grand succès auprès des jeunes enfants.

Merci à tous pour cette 3^e édition du marché d'automne.

Repas des aînés

Le 7 décembre 2011, 250 de nos aînés se sont retrouvés à la halle des sports Paul Marchessoux pour partager le repas de fin d'année offert par la municipalité. Cette année, le menu préparé par les services municipaux a été, comme à l'accoutumé, très apprécié par tous les convives venus nombreux passer ensemble ce moment festif, animé cette année par l'orchestre Cris'Bell, annonciateur des fêtes de fin d'année.

Un panier gastronomique, bien garni de différentes saveurs, a été distribué aux personnes qui n'ont pu participer au repas.



Noël - Retraite et médaille pour le personnel communal

Le 16 décembre 2011, Isabelle BRIQUET a adressé ses vœux à l'ensemble du personnel communal à l'occasion de la nouvelle année, entourée des élus et des employés, le Maire a remis la médaille d'argent à Madame Marie-Claude MARI récompensant ainsi ses 20 années de services au sein de la Mairie et a souhaité une bonne et longue retraite à Monsieur Christian MOREAU.

Grâce à l'Amicale du Personnel Communal, chaque enfant a ainsi pu rencontrer le père Noël venu avec sa hotte remplie de cadeaux.

Enfants, parents et élus se sont retrouvés autour du verre de l'amitié et comme le veut la tradition, la soirée s'est achevée par un repas offert par la municipalité avec une animation assurée cette année encore par "La Boite à Musique".



À vos agendas !!!

Salle Gérard Philippe le 30 mars 2012 à 20h30



Le théâtre des Massottes de Panazol présente "Larguez les amarres" une pièce de Jean Claude Martineau.

La troupe des Massottes vous invite à passer des vacances en Bretagne. Vous y rencontrerez des marins qui jouent à la belote,

une touriste habituée des lieux. Et victime chaque année des farces de ces mêmes pêcheurs, un jeunes homme très anxieux et sa maman possessive...

Au programme des moments palpitants, des intrigues et des fous rive !

L'espace culturel Jean Ferrat, lieu de vie et d'échanges

Baptisée récemment "Espace culturel Jean Ferrat", c'est un lieu vivant où l'on trouve des livres, un espace audio-visuel, un atelier multimédia. Des expositions, des animations et des spectacles pour enfants ou pour adultes se succèdent. Entrez dans ce fabuleux bouillon de cultures.



Au fil du temps... les pages augmentent

Cela fera bientôt 20 ans que ce bâtiment installé à proximité de la Mairie a été construit. Auparavant, la bibliothèque était improvisée dans une salle de la Mairie, et fonctionnait grâce à des dons et à des prêts du bibliobus.

Aujourd'hui un budget est alloué par la Mairie pour faire l'acquisition de nouveaux documents afin d'enrichir le fonds. La Mairie a signé une convention avec la Bibliothèque Départementale de Prêt qui dépend du Conseil Général de la Haute-Vienne. Ce partenariat permet, de compléter les ressources documentaires et donne la possibilité au personnel de suivre des formations, et de se faire prêter des expositions ou du matériel.

Actuellement, **29130 livres** (adultes et jeunesse), 6821 d.v.d, cd.rom, vidéos et documents sonores sont à la disposition du public gratuitement.

Dès l'ouverture en 1993 la bibliothèque proposée déjà aux abonnés quelques documents sonores, prêtés par la Bibliothèque Départementale de Prêt.

En 1995, le fonds de documents a été informatisé. Les lecteurs ont pu consulter le catalogue général des documents à partir d'un ordinateur mis à leur disposition dans la bibliothèque.

L'année 2000, pas de bug informatique, bien au contraire !

c'est l'atelier multimédia qui prend forme : Aujourd'hui en présence de Guillaume, l'animateur, huit ordinateurs sont à disposition du public aux heures d'ouverture. Petit à petit, son activité se développe avec des ateliers informatiques. Les enfants de l'accueil de loisirs viennent assidûment s'initier.



Guillaume MENAND et les enfants de l'accueil de loisirs pour le projet "créer son jeu vidéo."

200 stagiaires se forment chaque année : initiation à l'informatique, traitement de texte, communiquer sur internet, découverte photo numérique, montage photo, protéger son ordinateur...

Les Palaisiens viennent souvent surfer librement pendant les heures d'ouverture.



Exposition sur l'Italie.

Une collaboration à but pédagogique avec les écoles

Les écoles viennent à l'Espace Jean Ferrat pour apprivoiser l'informatique, et travailler sur des thèmes précis à but pédagogique dans le cadre de l'accueil scolaire. Au mois de juin l'équipe de la bibliothèque, toujours pleine de ressources, proposent des différentes thématiques aux enseignants pour la rentrée suivante.



Noël.

Une diversité d'expo, et d'échanges

Toute l'année, des artistes locaux, des expositions prêtées par la Bibliothèque Départementale de prêts ou organisées par nos associations palaisiennes animent ce lieu : l'association de Pêche a fait un atelier de création de "mouches", la SEC a organisé une exposition sur l'école, autre-

fois avec des objets d'époque. La boîte à ouvrage a exposé ses œuvres et a animé un atelier "Point de croix"...

Spectacles pour enfants ou pour adultes sont programmés... Et des fêtes, fête du pain, fête du chocolat ont lieu en collaboration avec les artisans du Palais.



L'école autrefois.



Nathalie Divers.



Isabelle Boudin.

Un pôle "Régions"

" Nous avons rassemblé tous les documents qui concernent les régions de France (tourisme, histoire, gastronomie, ...), ce pôle est très apprécié ! "

Valérie Larcher, responsable de la structure, développe le fonds de livres adultes, et établit le programme d'animation chaque année.

M. FETTAHI, élu chargé de la culture et de la jeunesse



Quels sont les objectifs de l'équipe municipale ?

Un des objectifs, c'est l'accès de la culture à tous, c'est le développement de la lecture, c'est lire quels que soient l'âge ou la catégorie sociale (contrairement à la politique actuelle du gouvernement qui va augmenter la TVA sur les livres prochainement). C'est pourquoi son accès est gratuit, y compris l'accès internet de l'atelier multimédia.

Nous favorisons les échanges avec les écoles et le Centre de loisirs, l'équipe de la bibliothèque monte ainsi des projets autour du livre.

Quel est le budget de la commune consacré à la bibliothèque et à l'achat de documents ?

Ce sont plus de 200 000 € qui sont nécessaires au bon fonctionnement de ce service. L'achat des livres n'en représente qu'une petite partie, 20 000 € sont prévus cette année.

Comment se situe l'Espace Jean Ferrat dans le projet culturel de la commune ?

Il a un rôle important : *c'est un vrai lieu de vie*. L'espace culturel Jean Ferrat est un espace ouvert, convivial comprenant **4 axes** : les livres, la discothèque, les expositions, l'atelier multimédia. Mais l'objectif est d'en faire un lieu vraiment tourné sur l'extérieur. Il s'agit d'arriver à nouer des liens encore plus forts avec les associations, le service animation de la Mairie.

Ouverture de l'espace Jean Ferrat

Pendant les petites vacances scolaires

Mardi : 14h à 18H30

Mercredi : 10h à 12h et 14h30 18h30

Jeudi : fermée

Vendredi : 14h à 18H30

Samedi : 10h à 12h et 13h30 18h30

Grandes vacances et hors période de petites vacances scolaires

Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18H30

Mercredi : 10h à 12h et 14h30 18h30

Samedi : 10h à 12h et 13h30 18h30

Expositions 2012

- **Alice au Pays des Merveilles** (*le rêve et l'imaginaire*) : **Avril - Mai**
- **Le Front Populaire** : **Septembre**
- **20 ans de jumelage** avec la ville catalane, San Joan de les Abadesses : **Octobre**
- **La pêche** avec l'Ablette Palaisienne (*atelier "mouche" et découverte*) : **Juillet-Août**
- **Le 11 Novembre** : "Un jour mémoire" (*En collaboration avec la SEC, société d'encouragement des collectionneurs*) : **Novembre**
- **Hansel & Gretel** (*Théâtre Carriole*) : **Décembre**

Un accès libre et gratuit

Pour posséder gratuitement une carte d'adhésion, il faudra présenter :

- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile (*de moins de 3 mois*)
- une autorisation parentale pour les mineurs

Cette carte vous permet d'emprunter pour 3 semaines :

- par carte, 5 livres + 3 revues + 3 CDs
- et par famille, 3 DVDs + 3 vidéos + 2 CD-ROMs

Quelques chiffres

- **2 510** lecteurs dont 1897 Palaisiens
- **29 130** livres
- **6 821** dvd, CD-Rom, vidéos, documents sonores...
- **35** abonnements périodiques pour adultes et enfants
- **8** ordinateurs équipés de logiciels et d'internet

M. MEYTADIER, lecteur fidèle depuis toujours



C'est en 1980, lorsque j'ai fait construire ma maison au Palais que j'ai rapidement fréquenté la Bibliothèque. Elle était située à l'époque à l'intérieur de la Mairie. J'y ai toujours tout trouvé : des documents pour ma culture personnelle comme ceux qui étaient nécessaires à mon métier d'enseignant. C'est juste pour étudier ma généalogie que je ne trouve pas ce que je veux, c'est pourquoi, je me rends à la BFM, la Médiathèque de Limoges, ou les Archives Départementales.

Aujourd'hui, j'emprunte des BD. J'ai d'ailleurs presque lu tout son stock. Je vais aussi fouiner dans le rayon "enfants" où je dégote des Tintins. Je suis assez exigeant sur le graphisme et le scénario.

Mon épouse vient aussi régulièrement chercher des romans. Et aujourd'hui j'amène mes petites filles qui habitent à Ambazac. L'aînée est venue à 4-5ans, pour découvrir les livres pour petit et aujourd'hui, elle a sa carte, comme mon fils, ce qui me permet d'emprunter plus de livres !

J'aime ce lieu, il est agréable, les travaux de réfection du sol ont donné de la clarté, et les bibliothécaires, sont toujours souriantes, prêtes à rendre service, à nous aider sur un sujet. Je fais la collection des marques pages, elles m'ont poussé à faire une expo au sein de la bibliothèque, elles m'ont beaucoup aidé.

Johan RAYMOND, 20 ans

Grâce à l'espace multimédia, mes demandes auprès de Pôle emploi ont été facilitées



« Je viens à l'Atelier multimédia depuis 10 ans environ. Je ne venais au départ que les mercredis puis je suis venu plus régulièrement. Comme je n'ai pas Internet à la maison je navigue ici sans payer. Ainsi, j'ai pu m'inscrire au pôle emploi

et imprimer gratuitement des CV. Je peux également jouer seul ou en réseau avec d'autres personnes. L'ambiance est chaleureuse. Parfois des tournois de jeux en réseau sont organisés. »

Un bâtiment éco-responsable pour Elopsys

Elopsys, pôle de compétitivité de référence se positionne sur les quatre grands marchés prioritaires que sont les télécommunications, la défense, la santé et le bâtiment communicant. Les solutions créées pour ces marchés applicatifs reposent sur des compétences développées sur quatre briques technologiques : **les micro-ondes, la photonique, les réseaux sécurisés et les images et interfaces numériques.**



Premier secteur industriel de la région Limousin

- plus de 5 500 emplois
- près de 25 % des exportations régionales
- un chiffre d'affaires global de 1,2 milliards d'euros

Ce secteur regroupe les 2/3 des effectifs de la recherche régionale (publique et privée) et se place au 1er rang en matière de densité scientifique régionale dans le domaine des composants électroniques et du génie électrique.

Le pôle Elopsys s'appuie en particulier sur une capacité de recherche régionale de tout premier plan

- le laboratoire XLIM fédérant 450 enseignants-chercheurs, chercheurs CNRS et doctorants, dans les domaines de l'informatique, des mathématiques, de l'optique, de l'électromagnétisme et de l'électronique
- le CEA Gramat (centre de référence national pour l'évaluation des vulnérabilités des systèmes d'armes aux agressions des armes nucléaires et conventionnelles) qui regroupe 200 personnes.

ELOPSYS, c'est aussi près de 70 industriels adhérents au Pôle Elopsys, dont de nombreuses start-ups (près d'une trentaine), 95 projets financés pour 200 M€ de budget global.

Fiche d'identité

- A l'initiative de Limoges Métropole
- Ensemble immobilier de 3 bâtiments : 3 175 m² de shon sur un foncier de 6 728 m²
 - **Investisseur** : Société REALTIS à qui s'est substituée la société LYCAON

- **Constructeur** : la Compagnie des Contractants Régionaux (CCR), Agence Midi-Pyrénées-Limousin.
- **Coût de l'opération** : 4 400 000 € HT
- **Durée de réalisation** : 15 mois à compter de la mise à disposition du foncier
- **Début du chantier** : juillet 2011
- **Livraison** : juin 2012.

Un bâtiment éco-responsable

- certification NF HQE bâtiment tertiaire délivrée par CERTIVEA, filiale du CSTB (Centre Scientifique et Technique du bâtiment) établissement public créé en 1947
- consommation inférieure de 38 % aux normes en vigueur
- construction ossature bois

1 bâtiment de 1 400 m² de surface utile :

- Association du Pôle Elopsys
- OSA d'XLIM
- CISTEME
- AUTONOM LAB

1 bâtiment de 1 175 m² de surface utile : Hôtel d'entreprises pour les entreprises liées au Pôle

1 bâtiment de 600 m² SHON susceptible d'accueillir notamment des laboratoires ou une plate-forme technique

3 autres structures :

- **Le département OSA du laboratoire de recherche XLIM : 20 à 25 personnes permanents et doctorants)** pôle de recherche qui fait référence au niveau national et international. Il intervient dans les domaines de l'informatique, des mathématiques, de l'optique, de l'électromagnétisme et de l'électronique. Le département OSA (Ondes et Systèmes Associés) est spécialisé **en électromagnétisme sur les antennes à pointage électronique.**

www.xlim.fr

- **Le centre de transfert de technologie CISTEME : 10 personnes.** Centre d'Ingénierie des Systèmes en Télécommunication, ElectroMagnétisme et Electronique. Spécialisé dans les hyperfréquences, l'électronique et les systèmes communicants, c'est un centre de ressources technologiques qui fait le lien entre le monde industriel et la recherche.

www.cisteme.net

- **Autonom'lab : 6 personnes.** Association favorisant le développement en Limousin de solutions innovantes pour l'autonomie des personnes âgées, malades ou en situation de handicap. Elle regroupe les acteurs agissant dans le champ de la santé à domicile et de l'autonomie (SDA) des personnes : entreprises, académiques, organismes sanitaires et médico-sociaux, représentants des usagers, collectivités. L'association dispose de moyens propres depuis le 1er janvier 2011 via un soutien fort du Conseil régional du Limousin et de fonds européens.

www.limousinlivinglab.fr

Un espace dédié à Élopsys et à ses start-ups

Les structures qui devraient intégrer le nouveau bâtiment :

Outre le pôle Elopsys (6 personnes),

RAM

Un conte musical pour Noël

Après le conte musical "Bonjour M. HARPO" mélange d'histoires, de chansons mais aussi de découverte des instruments, les enfants enthousiastes mais aussi très impressionnés, accompagnés de leurs parents, ont enfin rencontré le Père Noël.



Les Rois au relais

Au Relais Assistantes Maternelles, 16 enfants et 8 assistantes maternelles ont dégusté cette fameuse galette des Rois confectionnée par la cuisine centrale de la Mairie.



ALSH

Noël à l'accueil de Loisirs

Avant la venue du Père Noël, les enfants du centre ont décoré le fameux sapin avec des objets qu'ils avaient minutieusement fabriqué. Il est finalement arrivé les bras chargés de cadeaux, pâte à modeler pour le groupe des petits, jeux de société pour les grands. Après le déballage toujours très rapide des cadeaux, les enfants se sont empressés de tester leurs nouveaux jeux !



Gourmandise et créativité

Heureusement, la galette des rois de l'accueil de loisirs n'est pas partie courir et les enfants ont pu se régaler tout en espérant avoir la fève. Ils avaient d'ailleurs tous prévus de belles couronnes qu'ils ont confectionnées avec l'aide des animatrices. A y regarder de près, et à voir toutes ces couleurs, la créativité de nos enfants ne faiblit pas tout comme leur gourmandise! Il ne restait sur les tables que les miettes des galettes.



Crêpes et luges !

Mercredi 1^{er} février les enfants ont partagé les crêpes avec les mamies de la maison de retraite qui sont venus à leur rencontre au centre loisirs. Avant de se mettre à table petits et grands ont profité de la neige pour faire de la luge !



école Jules Ferry

Séance bibliothèque pour les enfants de la maternelle qui sont toujours très attentifs aux histoires qui leur sont racontées.



Rencontre intergénérationnelle

Les élèves de grande section maternelle et CP de l'école sont venus à la rencontre des aînés de la Résidence Puy Martin. Un moment d'échange toujours très apprécié par tous.



école Jean Giraudoux • Primaire

De belles réalisations sur le thème de Noël

A l'occasion des fêtes de Noël, les enfants de l'école ont réalisé divers objets : lanternes, vitrail, bougeoires, ...

Félicitation aux artistes en herbe !



école Aristide Briand



Suite à de bons résultats lors du cross inter-écoles organisés à Panazol le vendredi 17/11/11, les élèves de CE2 de l'école Aristide Briand ont emmené deux équipes (une de filles et une de garçons) au cross départemental organisé par l'USEP. Ce cross s'est déroulé le mercredi 7 décembre 2011 à Saint Priest Taurion. Les enfants de CE2 devaient parcourir 1200m.

Paroles et ressentis des coureurs : Il y avait beaucoup de monde : 1212 coureurs représentant 54 écoles. Le parcours était

jalonné. Il était dur à courir : de la gadoue (jusque sur la tête) plein de virages. C'était pas facile. Il y avait des tricheurs, d'autres qui poussaient. Ça glissait beaucoup. Mais c'était bien, même si à la fin, on ne sentait plus les jambes.

Et le classement ? Il est à la fois individuel et par équipes de coureurs. Les filles ont terminé 21^e sur 43 équipes et les garçons... 21^e aussi sur 44 équipes.
Bravo à eux !

Noël dans les écoles

Toutes les écoles ont reçu la visite, toujours très attendue, du Père Noël. Les enfants des écoles maternelles ont assisté, à la salle Gérard Philipe, au spectacle "le monde fabuleux de M. HARPO", un conte musical (harmonica, guitare...)

organisé par la Fédération des Œuvres Laïques tandis que les plus grands sont allés au cinéma voir "Le Chat Potté".

La journée s'est terminée par un goûter de Noël avec viennoiseries, chocolats et jus de fruits que les enfants ont fort apprécié.



école Jean Giraudoux • Maternelle

Nous sommes allés nous promener dans la forêt

Nous avons ramassé des feuilles, des branches, des glands, des boguees et de la mousse. Nous avons aussi trouvé des limaces et vu des champignons.



Préparations pour Noël

Au programme, installation du calendrier de l'Avent, lettres au Père Noël et décoration du sapin de Noël. Le Père Noël est passé à l'école et nous a offert des bacs à sables avec des pelles et des seaux !



Bonne année 2012

La première semaine de janvier, nous avons confectionné des galettes et des couronnes pour se souhaiter une bonne année.



Travaux de voirie

L'avenue de Juriol



Commencés en octobre dernier, des travaux de réfection de voirie ont lieu actuellement sur une portion de l'avenue de Juriol.

En effet, cette dernière avait subi d'importantes dégradations liées aux ruissellements des eaux de pluies qui n'étaient pas canalisées. A noter également de nombreuses déformations de la couche de roulement, "l'étroitesse" de cette voie rendant la circulation des véhicules, des 2 roues et des piétons difficiles.

Les travaux ont consisté à canaliser des eaux de surface par la pose de tuyau béton de différent diamètre, au renforcement des réseaux existants et à la création de fossés.

Modification également de la sinuosité des virages, élargissement de la voie qui a été portée à 5,50 m avec un reprofilage complet, création d'accotements et reprise des clôtures.

Les travaux sont réalisés par le service Municipal de la voirie complété par l'entreprise Eurovia pour réalisation du revêtement de surface.

Merci, aux propriétaires riverains pour avoir laissé le terrain nécessaire à l'élargissement de cette voie.

En parallèle, le réseau en alimentation d'eau potable a été renforcé avenue Pierre Mendès France pour un maillage entre conduites afin de permettre une plus grande souplesse d'alimentation en eau potable des administrés et de renforcer la sécurité incendie.

Une nouvelle signalisation !!!

Reste à réaliser la mise en place d'une nouvelle signalisation par l'implantation d'une bande "STOP"

L'avenue de Juriol sera :

- interdite à tous véhicules sauf pour les riverains et dessertes locales, dans le sens de la rue Pierre Mendès France vers l'avenue François Mitterrand
- interdite aux véhicules ayant un poids total roulant autorisé supérieur à 3,5 T. sauf dessertes locales dans le sens de l'avenue François Mitterrand vers la rue Pierre Mendès France.

Enfin la vitesse y sera limitée à 30 km/h.

Ces nouvelles dispositions donneront entière satisfaction si tous les automobilistes respectent scrupuleusement cette signalisation.

Un accès au tennis flambant neuf !

La voie permettant d'accéder au tennis Henri Cochet était fortement dégradée (nids de poule, accotements affaissés...)

Le nouveau revêtement, ainsi que le curage du fossé, la reprise d'écoulement des eaux pluviales et la stabilisation des accotements permettent un accès confortable à cet espace sportif.



Des travaux entrepris régulièrement

Pour que le patrimoine routier ne se dégrade pas, des travaux sont entrepris régulièrement chaque année dans un programme de voirie prévu en suivant un budget et un besoin précis, sous l'égide de Limoges Métropole.

Prochaine étape, continuité de l'aménagement de la rue Georges Clémenceau (début des travaux prévu courant mars 2012).

Une piste sur le secteur de la Mazelle !



Partagée en deux parties par la route départementale 142, la forêt communale qui s'étend sur 80 ha environ, vient de subir récemment des travaux forestiers afin de faciliter la construction d'une piste en terrain naturel et de deux places de dépôt sur la partie nord qui est inscrite dans le site de la Mazelle. Ces infrastructures réalisées par l'entreprise Tallet, serviront à débarrasser le ruisseau

toujours encombré de chablis depuis la tempête de décembre 1999. Les travaux dont la réception s'est faite en présence d'élus de la commune, d'un représentant de l'ONF ainsi que de l'entreprise Tallet, s'élève à 25 000 € TTC subventionnés à hauteur de 80 % au total (70 % par l'Etat et les fonds européens et 10 % par le Conseil Général de la Haute-Vienne).

Le déneigement de la ville, comment ça marche !



Un plan de déneigement est actif du 15 novembre au 15 mars. A l'arrivée des premiers flocons, les services techniques de la ville sont prêts à intervenir. Un agent d'astreinte en poste 24H/24H est chargé de faire l'état des lieux très tôt le matin et de prévenir les agents concernés en cas de chute de neige. Deux équipes d'employés municipaux sont d'astreintes à tour de rôle.

Qui est responsable du déneigement ?

Le Conseil Général pour les routes départementales et la commune pour les autres voies. La ville dispose de 2 tracteurs équipés de saieuse dont un est équipé d'une lame pour pousser la neige. La réserve annuelle de sel est de 50 tonnes.

Technique du déneigement

La technique utilisée est le salage sauf s'il y a trop de neige ou s'il fait très froid (en dessous de -6° l'action du sel est très peu efficace et en dessous de -10° il n'a plus aucune action).

L'organisation du déneigement : priorité au réseau primaire

7 agents sont nécessaires pour dégager les quelques 45 km de voirie, équipe complé-

tée, si besoin, par des agents armés de pelle à neige pour prendre en charge le déneigement des abords des écoles, passages piétons et trottoirs mitoyens des édifices municipaux.

Une distinction est faite entre le **réseau primaire** (les lignes de transports en communs et scolaires, les grands axes de transit, les rues des écoles) et le réseau secondaire (les autres rues qui sont principalement les rues résidentielles).

Certaines rues peuvent rester enneigées plusieurs jours de suite si les températures sont très basses car le salage des rues peu fréquentées et résidentielles n'a aucun effet.

Les précautions à prendre pour tous

- équiper son véhicule (pneus neige, chaufferettes à neige.....)
- déneiger devant sa maison,
- ne pas se garer sur la voie publique
- penser à déplacer son véhicule garé sur les parkings publics pour permettre leur déneigement.

Toutes et tous font le maximum pour que le service de déneigement soit le meilleur possible.

Planning de collectes des encombrants

Secteur 1

(juste après le gymnase jusqu'à la Sablière)

- Mardi 03 avril
- Mardi 03 juillet

Secteur 2

(le bourg, les lotissements vers le Châtenet et jusqu'au gymnase inclus)

- Mardi 10 avril
- Mardi 10 juillet

Inscription quinze jours avant la collecte au secrétariat de la Mairie.

Compteurs d'eau potable

En ces périodes de froid intense, il vous est rappelé que votre compteur d'eau potable doit être isolé du froid par vos soins.

Privilégiez les matériaux ne retenant pas l'humidité tels que le polystyrène par exemple.

Sachez que toute dégradation causée par le gel sur un compteur non protégé fera l'objet d'une facturation à la personne occupant le logement.

Cette année à la base nautique de la Sablière

Sportifs de tous âges, nous vous proposons de vous accueillir durant l'année afin de vous faire découvrir ou vous perfectionner dans différentes disciplines sportives, tout en explorant des sites agréables.

Canoë-kayak :

Stage gratuit pour les enfants (jeunes de 7 à 17 ans), 16 places maxi, de 14h30 à 18h. Du 23 au 27 avril

Escalade :

Stages encadrés pour les enfants (7 à 13 an) au Gymnase de Maison Rouge, 12 places maxi, de 14h30 à 17h30. Du 23 au 27 avril.

21,40 € semaines normales (5 demi-journées) - 15,10 € semaines avec jour férié (4 demi-journées).

Tir à l'arc :

Au Gymnase Paul Marchessoux

• **Stages encadrés pour les enfants**, de 9h30 à 12h. Du 23 au 27 avril.

• **Séances adultes encadrés**, 12 places maxi, au Gymnase P. Marchessoux ou pas de tir bords de Vienne.

- Les 02, 09 mars (14h30 à 16h30)
- Les 16, 23 et 30 mars (15h à 17h)
- Les 06, 13, 20 et 27 avril (14h30 à 16h30)
- Les 04, 11, 18 et 25 mai (14h30 à 16h30)
- Les 01, 08, 15, 22 et 29 juin (14h30 à 16h30)

5,10€/séance de 2h - 80€/forfait annuel

Important

La réservation ne sera effective qu'après réception du dossier complet ou de la feuille d'inscription.

Le règlement s'effectue obligatoirement à l'inscription, à l'ordre de M. le trésorier principal de Limoges banlieue.

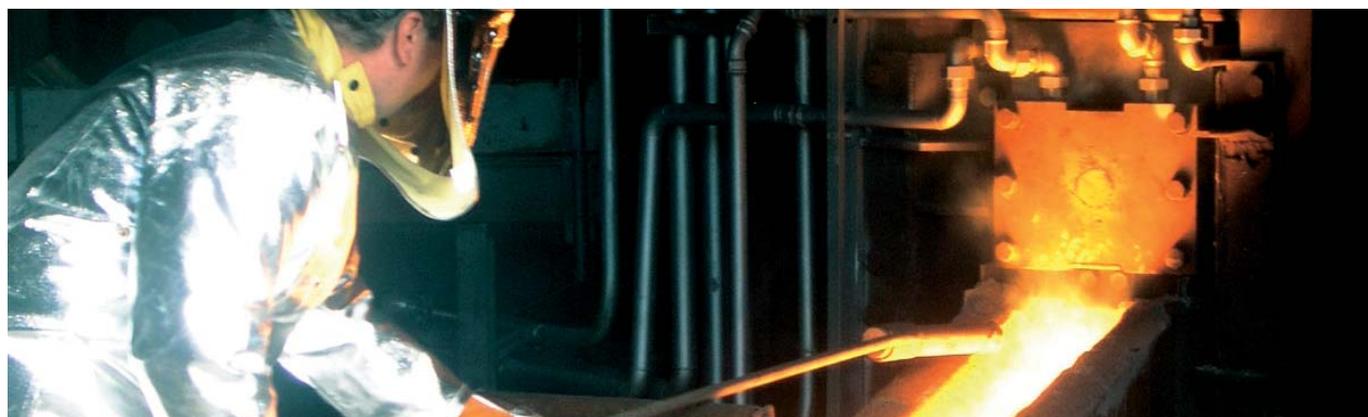
Seul un justificatif médical permettra un remboursement.

Tous les stages des vacances de février sont complets !

Pour nous joindre et s'inscrire : Base Nautique de la Sablière, 2 Avenue F. Mitterrand, 87410 Le Palais-sur-Vienne. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30. Tél./Fax 05 55 35 32 77 - basenautique.lepalais@orange.fr - pagesperso-orange.fr/base.nautique

L'encadrement est assuré par des moniteurs diplômés.

Le classement "SEVESO" de VALDI, un changement réglementaire positif



Pourquoi ce nouveau classement ?

Par arrêté n°2011-092 du 17 novembre 2011, le préfet de la Haute-Vienne a modifié l'autorisation d'exploiter de l'entreprise VALDI, située avenue Maryse Bastié sur notre commune.

En effet, bien que les activités du site n'aient pas changé, une modification dans la réglementation applicable aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) a modifié la nomenclature qui s'y applique et a fait basculer l'entreprise sous le régime de l'autorisation avec servitudes dite "Seveso".

Qu'implique ce nouveau classement pour Valdi ?

Ce nouveau classement dont le nom résonne de manière bien sombre est pourtant un progrès pour la protection de notre cadre de vie et de notre environnement.

En effet, bien que ni le volume, ni la nature des produits recyclés ne changent, Valdi va devoir se soumettre à plusieurs obligations nouvelles.

- Une étude de dangers sera menée par l'entreprise pour une meilleure mise en œuvre de son activité dans un souci de prise en compte des riverains. Elle devra être réalisée pour la fin 2012, dans un délai légal réduit de moitié par le Préfet pour tenir compte de l'environnement urbanisé du site.
- Un système de gestion de la sécurité adapté à la nouvelle réglementation devra être opérationnel mi 2013 au plus tard.

• Ce classement crée aussi de nouvelles obligations préalables à l'installation d'un nouveau four autorisé en avril 2010, renforcées par la survenue d'un accident sur le site de Valdi Feurs dans le département de la Loire en juin 2011.

"Le tragique accident de Feurs : un retour d'expérience sur le site du Palais-sur-Vienne"

Bien que les contrôles des services de l'Etat effectués dès la survenue de l'accident à Feurs n'aient pas montré de dysfonctionnements sur le site du Palais, le Préfet impose à l'entreprise Valdi, une nouvelle étude de danger et ce, malgré l'autorisation préalablement accordée.

Celle-ci, réalisée dans un délai de 6 mois, traitera spécifiquement du nouveau four et permettra la mise en place de mesures de sécurité particulières pour limiter les risques au maximum.

Plus largement, l'accident de Feurs a conduit le Préfet à demander, dès novembre dernier, un audit général de sécurité des installations dans leur ensemble.

Cet audit devrait être rendu dès le début 2012, accompagné des mesures de correction des problèmes éventuels, notamment les odeurs subies parfois par les riverains.

Qu'implique ce nouveau classement pour les Palaisiens ?

Même s'il est trop tôt pour pouvoir dire quels seront les résultats des différentes études et audits qui devront être menés par Valdi, il est certain que ce nouveau classement ne pourra que favoriser la transparence dans laquelle il est normal que se déroulent des activités industrielles de ce type.

Ce classement ainsi que les enseignements du dramatique accident survenu dans la Loire permettront des contrôles renforcés et donc plus de sécurité pour les riverains afin de permettre à tous de cohabiter avec le site Valdi dans la plus grande sécurité et la plus grande lumière.



Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui vous a été distribué en novembre dernier a été conçu avant l'arrêté préfectoral modifiant l'autorisation d'exploiter et ne tient donc pas compte de ce classement "Seveso" (page 10, risques technologiques).

Si les conclusions des études à venir le nécessitent, il sera réactualisé.

Le Secours Populaire Français

Association reconnue d'Utilité Publique, agréée d'Education Populaire, poursuit au quotidien son œuvre de Solidarité.



Ainsi, lors de chaque permanence, un accueil et une écoute attentive sont apportés aux personnes reçues à cette occasion et diverses aides sont leurs sont proposées. Vestiaire, aide alimentaire mais aussi un "point livres" où de nombreux ouvrages et des dizaines de DVD sont proposés pour ceux qui ont aussi faim de culture.

Cependant, l'aide apportée par cette antenne du Secours Populaire ne se limite pas à cela puisque cette structure a permis, durant l'été 2011, à plusieurs familles de partir en vacances, que ce soit lors de séjours ou de week-end au bord de la mer, de colonies de vacances pour les enfants ou de sorties à la journée, mais également, dans le cadre de sa Campagne des Pères Noël Verts, de faire que les fêtes de fin d'année soient vraiment festives pour les 28 familles accueillies au quotidien par les bénévoles de l'antenne.

L'équipe de bénévoles s'efforce également de mener à bien de multiples initiatives destinées à financer en partie les actions de Solidarité de l'association. Braderie de vêtements, foire aux livres (samedi 25 et dimanche 26 février 2012 à la salle André Dexet), ainsi qu'une participation au traditionnel vide grenier du Palais/vienne en Octobre.

Les bénévoles de l'antenne du Secours Populaire Français du Palais-sur-vienne tiennent à remercier les donateurs sans qui une partie des actions de Solidarité du Secours Populaire ne pourraient pas se concrétiser.

Permanences de Solidarité : chaque mercredi de 14h30 à 18h00 au Pavillon Jean Rostand (à côté de la Mairie)

Vestiaire et collecte : 1^{er} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00

6, rue Fulton, ZI nord, 87280 Limoges
05 55 04 20 00 - www.spf87.org

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Palais-sur-Vienne entame sa 17^e année d'existence

Le calendrier du nombre des collectes s'est étoffé pour l'année 2012

Collectes de l'année 2012 à la salle Gérard Philipe : 13 janvier, 13 mars, 12 mai, 24 juillet, 25 septembre et 4 décembre.

La première collecte qui a eu lieu le 13 janvier a vu une affluence inégalée depuis 2006 pour un mois de janvier : 70 personnes se sont présentées et 64 poches ont été collectées.



C'est donc un grand merci aux donneurs réguliers mais aussi un merci particulier pour les nouveaux donneurs : 7 nouvelles personnes se sont présentées.

Le bureau 2011/2012 :

Il se compose de Jean-Marie Texonnière, Président ; Sandra Salmon, Vice-présidente ; Chantal Nadeau, secrétaire ; Sylvie Ceyssat, secrétaire adjointe ; Didier Brouillet, trésorier ; Philippe Audouin, trésorier adjoint. **Tous à votre service !**

Les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation en raison du vieillissement de la population et des innovations dans la qualité des soins. Les périodes de tension sont aujourd'hui récurrentes.

Donner son sang est un acte généreux qui permet chaque année de soigner 1 million de malades.

Amicale des résidents du Pas de la Mule

L'année 2011 a permis aux Amicalistes (dont le nombre est en progression) de se retrouver toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

- le 25/04/11 : Visites guidées du four des Casseaux et découverte du musée de l'Evêché récemment ouvert.
- le 25/06/11 : déplacement à Aubazine pour une visite guidée de l'abbaye, du village, de la chapelle byzantine et... heureuse surprise : le Canal des Moines qui venait de rouvrir à 16 h...
- le 9/10/11 : parc des loups de Chabrières à la grande satisfaction des enfants nullement impressionnés par le repas des loups.
- le 19/11/11 : repas à la ferme auberge de Masléon et petite promenade.



Pour 2012, les projets ne manquent pas :

- le 28/04/12 : Féerieland à Veyrac ou le cirque Valdi à la Southeraine (en pensant aux enfants...)
- le 10/06/12: la fête des voisins
- les 15-16/09/12 : visite du château de Guédelon (près d'Auxerre) les vignobles de Chablis, la basilique de Vézelay.
- le 06/10/12 : un rallye pédestre pour découvrir les curiosités insoupçonnées du Palais. (Manifestation ouverte à tous le palaisiens).

L'Amicale montrera encore en 2012 son dynamisme pour la satisfaction de ses adhérents. www.pasdelamule.fr

Amicale des Combeaux

Les adhérents de l'Amicale des Combeaux sont présents à chaque manifestation. Du plaisir à chaque rencontre comme ces agréables moments autour d'une bonne table et les parties de cartes s'en suivent...

Venez nous rejoindre amis des COMBEAUX (square Marceau, av. Pierre Vergniaud)



Rameurs toujours en action !

Afin d'offrir une alternative aux sorties sur l'eau lorsque la météo se montre capricieuse, l'ACP a investi dans l'achat de 2 ergomètres.

Les licenciés ont accès à ces machines les jours d'ouverture de la salle d'échauffement du club : mercredi de 18h à 20h, samedi de 14h à 17h et dimanche de 9h30 à 11h30.

Quand le temps s'y prête, on sort les bateaux pour une balade toujours pleine de surprises. Actuellement, il est possible de croiser des hérons, cormorans et oies sauvages, qui loin d'être effrayés par nos esquifs, s'en approchent pour le plus grand plaisir des rameurs.



Toutes les infos du club sont sur le site www.acp87.e-monsite.com

Bouge ta ville !

"Bouge ta ville" est une association inter-générationnelle proposant des animations culturelles en faveur de toutes les générations. Il s'agit d'utiliser la créativité artistique comme moyen d'intégration, de participation à la vie sociale et de rapprochement entre les générations.

Ateliers:

- street ball (en partenariat avec Art' Street)
- slam, rap, reggae et autres diverses musiques
- initiation beauté relooking
- forum de discussion
- dessin
- initiation : espagnol, anglais, japonais
- et plus d'autres ateliers au fur et à mesure de la progression de l'association et des idées que vous pouvez apporter.



Les ateliers évidemment sont ouverts à toutes générations !

Renseignements et adhésions : 06 86 78 03 73

Une belle pêche pour l'Ablette palaisienne 87



Avec la participation de 44 pêcheurs et un concours open, la manifestation annuelle organisée à Bujaleuf, sur le lac St-Hélène, grâce à l'AAPPMA de Bujaleuf fut un succès. Au cours de la saison, les pêcheurs ont été présents sur tous les fronts : pêche au coup, à l'anglaise, au quiver, par équipe avec de bons résultats.

Au coup, Raphael Audusseau, après avoir remporté la 2^e division, a terminé 2^e de la première division à Aix le 31 juillet à laquelle participaient 8 pêcheurs sur 24 concurrents.

A la finale du critérium à Saillat, André Guyonnaud a terminé 3^e.

A l'anglaise après avoir remporté première division le 24 juillet à La Chapelle Montbrandeix, Nicolas Chery 3^eème au régional à Felletin le 4 septembre, disputera la 3^e Nationale avec Raphael Audusseau 5^e.

Les vétérans Jean Jacques Grandjean et Michel Verdier ont également bien représenté le club. Jean Jacques dispute la 2^e division à Montrevel en Bresse (01). Ils ont aussi brillé au régional Quiver à Anzème (23) 3^e et 5^e ainsi qu'à la coupe de France au quiver à Availles Limousine (86).

Par équipe après une 3^e place au régional le 8 Mai à St-Yrieix et Lagnac l'équipe composée de Carlo Gemelgo, Raphael Audusseau, Nicolas Chery, Mustapha Daas et Jean-Louis Loireau a remporté la 9^e place à l'interrégional le 29 mai à Castets en Dorthe (33) à 1 place de la qualification pour le championnat de France !

Enfin, l'équipe qui s'était qualifiée pour la finale Sensas (Gemelgo, Audusseau, Chery et Vauzelle) a obtenu lors de la finale à Abbeville, une remarquable 43^e place sur 230 équipes.

Ça roule pour le cyclo club !

Le cyclo club Palaisien et son Président Guy Nadeau, ont présenté leurs vœux en cette nouvelle année à l'hôtel Ibis (ZI nord), sponsor du club.



Pour 2012, les manifestations sont les suivantes :

• **17 au 20 mai** : sortie cyclotouriste et touristique au pays des marais salants (Batz sur Mer, Le Croisic, Guérande en Loire Atlantique). A cette occasion, un "jumeage" sera fait avec l'O.S Batz. A ce jour : 26 inscrits.

• **30 juin** : la 3^e Palaisienne : 2 circuits, l'un de 80kms régulé à 22,5km/h et l'autre de 40kms régulé à 18km/h sont au programme. Une randonnée pédestre de 8kms complètera l'après-midi.

• **09 septembre** : sortie touristique à Salers dans le Cantal.

• **07 octobre** : les MiciCyclos sur le site d'Esther Technopole au profit de l'AFA

(Association François Aupetit) qui lutte contre les Maladies Inflammatoires et Chroniques de l'Intestin, cher à notre vice-président Marc GERMANNAUD (responsable régional de l'AFA).

• **24 novembre** : assemblée générale.

Les sorties hebdomadaires du cyclo club ont lieu les mardis et samedis : départ 13h30, parking de la petite chapelle - terrain de rugby.

Contacts du club : Guy Nadeau (06 07 65 16 79 - guy-nadeau@orange.fr), Marc Germaud (06 15 21 84 26 - marc.germannaud@orange.fr), Jean-Claude Foussette (06 32 93 10 83 - jc.foussette@wanadoo.fr). cycloclubpalaisien.clubeo.com

Ensemble Orchestral du Palais-sur-Vienne

Les applaudissements qui ont donné écho aux notes de musique pour notre concert de Sainte-Cécile résonnent encore dans nos têtes. Motivés, nous travaillons avec acharnement en vu des concerts à venir.



Notre deuxième édition du FESTIPAL se déroulera le 01 avril, nous recevrons l'orchestre d'harmonie de Thiviers (Dordogne). Nous serons ensuite le 3 avril, en 2^e partie du concert des élèves du Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement de la Musique et de la Danse. C'est pour nous un grand plaisir d'être précédés par ces jeunes talents qui peut-être, rejoindront notre orchestre.

Le 14 avril nous sommes invités à Rochechouart dans le cadre de "La Culture Au Grand Jour", organisée par le Conseil Général. Puis un petit saut en Creuse, le 29 Avril, où nous sommes invités par La Philharmonique de La Souterraine. En juin, le festival "Notes de rues" à Limoges et bien sûr la Fête de la musique.

Retrouvez tous ces événements en détail sur notre site : eop87.openassos.fr

Amicale Laïque du Palais • Section Badminton



La section badminton connaît un succès grandissant avec les années, une trentaine d'adhérents se sont pris au jeu de la compétition et représente le club sur divers tournois de la région avec parfois des victoires à la clé. Cette section est ouverte à tous, les débutants sont les bienvenus, le

badminton est un sport ludique où l'on peut prendre du plaisir rapidement. La section badminton organise également des rencontres internes au club qui permettent des moments conviviaux et sportifs

Pour tous renseignements : 06 82 13 71 46 (sylvie petit) ou 06 77 26 06 06 (mireille morival)

Amicale Laïque du Palais • Section Judo

Un tournoi apprécié

Le 19 février dernier, la section judo de l'Amicale laïque du Palais a organisé la 13^e édition de son tournoi par équipes qui voit s'affronter seize équipes réunissant deux catégories d'âge. Chaque équipe est composée de poussins (6 combattants de 8 à 10 ans) et de benjamins (6 combattants de 10 à 12 ans), garçons et filles mélangés.

Les clubs du Limousin et des régions environnantes y participent régulièrement. La réussite d'un tournoi de cette importance demande de la préparation et de l'investissement à tous les niveaux. C'est d'abord le fruit du travail d'une équipe de bénévoles (une cinquantaine de personnes) sous la houlette de Patrick Charlot. Avant le jour J, il y a la constitution des équipes, la distribution des rôles de chacun : de la mise en place des tapis qu'il faut aller chercher, à la tenue des tables de commissaires sportifs, une partie de l'arbitrage mais aussi tout ce qui touche à l'accueil et la restauration des sportifs et des spectateurs (frites, crêpes, gâteaux,

boissons, etc.). Le jour J, tout le monde s'affaire à sa (ou ses) tâches de la manière la plus sérieuse qui soit. Au moment de la compétition, il faut y rajouter les arbitres et stagiaires arbitres de la région qui renforcent l'équipe de cadres.

Et puis, il faut souligner également la participation de la municipalité pour la mise à disposition du gymnase et de ses équipements, des commerçants du Palais et des sponsors qui permettent de laisser à chaque participant un petit cadeau.

Tout ce sérieux n'empêche pas la bonne ambiance qui règne durant la journée, de la pesée du matin à la remise des coupes en fin d'après-midi.

Et comme chez Astérix, la journée se finit non pas par un banquet, mais par un repas pris entre tous ces bénévoles, fourbus mais heureux de la journée passée à faire vivre leur commune et leur sport.

Espérance du Palais

Tir à l'arc

Nouvelle corde à son arc pour L'Espérance du Palais ! Elle propose cette saison du tir à l'arc, les samedis matins, lundis soirs et mercredis matins. Pris en charge par Joël PATRIT, les archers se retrouvent à la halle des sports Paul Marchessoux et profitent, lorsque le temps s'y prête, des installations des bords de Vienne.

Ils disposent de très bon matériel : arcs, flèches à leur nom, cible et même petits animaux en éponge qui attendent les flèches.



Tennis de table

La phase 1 du championnat de France niveau Départemental s'est terminée par un succès pour les équipes de l'Espérance :

- L'équipe 1, avec son coach Yannick DELUMEAU termine 3^eme de sa poule mais bénéficie du refus des deux premiers pour "monter" en Régionale 3 – Cette promotion implique pour elle de jouer à 5 joueurs (au lieu de 4) et les matches se feront le samedi après-midi.

- L'équipe 2 passe en Départementale 2, grâce aux matches qu'elle a gagnés.

- L'équipe 3 se maintient en Départementale 3 mais n'a pas démerité pour autant.

Deux montées et un maintien, les jeunes s'entraînent le mercredi avec beaucoup de sérieux. Le tennis de table se porte toujours très bien à l'Espérance même si ils sont très discrets.



En chœur pour 2012

En chœur évidemment, la chorale du Palais adresse tous ses vœux aux Palaisiens.



Notre chorale, composée de 70 chanteurs, a entamé son programme par un concert à Saint-Priest-Taurion. Elle se produira le 23 mars à l'église Sainte-Thérèse de Limoges avec la chorale de la MGEN, au profit de Rétina, association nationale qui œuvre contre les maladies de la vue, et le 20 avril en l'église de Beaubreuil, au bénéfice du Secours catholique.

Nos choristes ont montré leur détermination à poursuivre leur progression musicale tout en renforçant les lieux amicaux qui les unissent.

La présence de M^{me} le Maire à l'Assemblée générale montre l'intérêt qui nous est porté par la municipalité. C'est réconfortant car la culture est un des moyens de rassembler et d'échanger dans la recherche du beau et de l'émancipation individuelle et collective.

"La musique met l'âme en harmonie avec tout ce qui existe," Oscar WILDE.

Des projets sont actuellement en discussion : élargir les concerts à des formations musicales, inviter une chorale basse etc.

Composition du bureau élu :

Président d'honneur : Claude GRENIER

Président : André MAUPIN

Vice-Président : Pierre FAYE

Secrétaire : Marie-Claude BOUTET

Secrétaires-adjointes :

Claudette FAUCHER, Marie MEYNIER

Trésorière : Liliane DUGENET

Trésorière adjointe : Monique RAMEL

SEC : Les collections du Limousin

La Société d'Encouragement aux Collections vous propose de venir découvrir de nombreux objets à l'image de notre région, tels des costumes, cartes postales ou objets publicitaires...

Nous vous donnons rendez-vous, Salle Simone Signoret, le samedi 2 juin et le dimanche 3 juin de 9h à 18 heures.



FNACA : Compte rendu de l'assemblée générale du 7 novembre 2011



Le Président Mathieu Mousnier ouvre la séance et remercie M^{me} le Maire Isabelle Briquet, les adjoints présents, Louis Barget et Michel Broussaud du Comité Départemental de la FNACA, et tous les participants pour leur présence.

Une minute de silence est observée à la mémoire de nos camarades décédés au cours de l'année passée. 2012, année du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, sera l'année qui verra peut-être enfin la satisfaction de nos revendications.

Le trésorier Michel Tétard nous indique que les finances du Comité restent saines et remercie la municipalité pour son aide matérielle et financière.

Pierre Theliou nous fait part des dernières actualités sociales, et nous donne des informations sur l'allocation différentielle de solidarité, sur les aides exceptionnelles, la demi part fiscale accordée aux anciens combattants ou à leurs veuves ayant 75 ans en 2012, la garantie frais obsèques et les pensions de réversion.

Nombre d'adhérents du comité local : 153 avec 19 membres bienfaiteurs.

Le conseil d'administration démissionnaire, est candidat à sa réélection et est réélu à l'unanimité, avec 4 personnes :

Jean-Marie PENICHO, André PACAILLE, Bernard MEROT, André BELLEZANE. L'élection du nouveau bureau aura lieu le 14 novembre 2011.

Le secrétaire Jean Claude Chambraud fait le compte-rendu des nombreuses activités de l'année passée.

Robert Just évoque le séjour prévu en juin 2012 dans le Finistère qui connaît un franc succès. A ce jour, 68 inscriptions pour 56 places disponibles.

Michel Broussaud, responsable secteur Limoges banlieue au Comité Départemental remet à notre ami et trésorier Michel Tétard le diplôme d'honneur de la FNACA pour ses nombreuses années (22) de service au sein du comité local.

Louis Barget responsable départemental à l'action revendicative rend compte du dernier comité départemental qui s'est tenu à Oradour sur Vayres, et du conseil national de Montreuil.

Madame Isabelle Briquet, Maire du Palais-sur-Vienne regrette la lenteur des avancées sociales et réaffirme la solidarité de la municipalité avec les objectifs de la FNACA notamment pour la commémoration du 19 mars

Un pot de l'amitié a clos cette séance.

UFLAC : Bonne Année 2012

Pour nous Anciens Combattants, les choses ne sont pas si simples, la plupart d'entre nous viennent de passer les fêtes bien seuls, cependant, nos gouvernants nous annoncent des changements importants à l'aube de cette nouvelle année ?? Espérons que ces promesses seront tenues !! Il faudrait un miracle...

Ne baissons pas pour autant les bras, il y a 72 ans, nous étions jeunes, plein d'ardeur et bien déterminés à bouter hors de France les hordes sanguinaires nazis, qui, pendant quatre longues années, avaient semé la terreur et la mort. Nous avons tous fait notre devoir : servir notre Pays au péril de notre vie. Nous avons perdu un grand nombre de nos valeureux Camarades, mais nous sommes fiers d'avoir contribué à la libération de notre Patrie.

Malgré la crise mondiale que nous vivons, notre optimisme ne doit pas faiblir, je n'ai

pas l'intention de laisser tomber mes amis, mes camarades de combat, tout sera fait, dans la mesure du possible, pour vous apporter aide et assistance.

Mes Amis, chers Camarades de combat, vous n'êtes pas seuls, notre grand âge ne nous permet plus de faire des folies mais nous devons rester jeunes, autant de temps que nous vivrons sur cette terre en faisant nôtre cette citation d'Albert Camus *"C'est finalement au plus fort de l'hiver que j'ai compris qu'il existait en moi un invincible printemps"*.

Je souhaite que cette nouvelle année apporte à chaque membre de notre grande famille paix, santé, bonheur et joie de vivre.

Jean RUAUD, Président des Sections du Palais-sur-Vienne et de Saint-Junien

L'école publique au Palais

Au XVIII^e siècle, le Siècle des Lumières, Jean-Jacques Rousseau et Voltaire n'étaient pas partisans de l'instruction publique dans les campagnes. Voltaire disait : "Envoyez-moi des frères ignorantins pour conduire nos charrues."

La Révolution, avec le souci du respect de la "Déclaration des Droits de l'Homme" ferma plus d'écoles qu'elle en ouvrit. Sous le Premier Empire, il y avait des lycées et des écoles primaires inégalement fréquentées. Il faut attendre la loi Guizot du 28 juin 1833 pour imposer, à toutes les communes rurales d'avoir une école primaire de garçons. L'école de filles était prévue mais pas forcée.

Le 7 septembre 1833 : "Le conseil municipal reconnaît l'importance de l'instruction dans les classes peu aisées des campagnes, mais vu que les ressources de la commune sont excessivement minimes pour loger et payer un précepteur... le conseil prie M. le Préfet de disposer, en faveur de la commune la plus proche, des fonds votés par le département."

Le 27 juillet 1834, une circulaire préfectorale rappelle la loi du 28 juin 1833 relative aux dépenses des écoles primaires communales et que la commune est obligée d'entretenir et invite le conseil municipal à délibérer sur les objets ci-après : Créer une maison d'école, évaluer le taux de rétribution mensuel à demander aux élèves, frais de location de la maison d'école, le traitement fixe de l'instituteur et le moyen d'acquitter ces dépenses.

Après en avoir murement délibéré, le conseil reconnaît la nécessité d'une école primaire, arrête le taux de rétribution mensuelle à un franc par élève et soixante quinze centimes lorsque deux frères fréquentent l'école, le traitement de l'instituteur à trois cents franc annuellement et avise le moyen d'équilibrer le budget pour 1835, 20 à 25 élèves sont attendus.

Le 8 novembre 1835, le conseil est élargi, M. le curé et M. Pétoniaud fils aîné, membres du Comité local d'Instruction publique, avec le Maire, proposent d'accepter pour premier instituteur, M. Blanchard, élève de l'école normale primaire. Le premier instituteur palaisien. Pour dispenser son enseignement, une maison est louée à M. Chastain pour un loyer annuel de 160 Francs.

En 1836, on meuble l'école. En 1837, l'instituteur porte réclamation pour la rétribution mensuelle des élèves trop modiques. Elle est portée à 1,50 Frs et lorsque deux frères vont en classe, chacun d'eux payera 1 franc. Six à dix élèves sont reçus gratuitement. Les rétributions des élèves font partie du salaire de l'instituteur.

Le 30 janvier 1838, le remplaçant de M. Blanchard est M. Jean Péricaud. Le 22 novembre 1843, M. Gay Dupalland, Maire, expose que le nommé Martial Bayle, instituteur breveté, se présente à remplir ces fonctions dans la commune du Palais en même temps que dans la commune de Rilhac, où il réside.

Le 7 octobre 1848, M. Allegraud assure qu'il pourra entrer en fonction le 1^{er} novembre.

En novembre 1852, M. Deschamps, instituteur, démissionne. Le Conseil municipal propose de le remplacer par le curé de la paroisse, M. L'abbé Daniel, apte par son savoir et sa moralité à remplir cette fonction. De plus, les cours se font au presbytère, d'où l'économie, pour la commune, de la location d'un local pour la maison d'école. Un programme scolaire de cette époque a été retrouvé collé sur le mur, lors de travaux au presbytère, vers 1970.

Budget de l'école en 1851 :

Traitement de l'instituteur : 200,00
Rétribution scolaire base 1850 : 285,50
Supplément communal pour atteindre le revenu de l'instituteur à 600 : 114,50
+ Location de la maison d'école : 200,00
Ensemble = 800,00 Frs

Chapitre des recettes :

Rétribution scolaire : 285,50
Centimes additionnels (impôts locaux) : 72,79
Total : 358,07 Frs

Sommes à fournir par le département : 441,83 Frs

(Précisons que les francs sont des francs-or. De 1815 à 1914 la monnaie française n'a pratiquement pas bougé. En comparaison : le salaire moyen journalier d'un ouvrier était de 2,50 Frs ; Le pont sur la Vienne a coûté 61 000 Frs)

Par circulaire préfectorale du 17 février 1851 "il est prescrit à l'instituteur de conduire ses élèves à la messe les dimanches et fêtes, et invitant le conseil municipal pour l'exécution de cette mesure, à voter l'achat d'un nombre suffisant de bancs mobiles qui seront placés dans l'église."

En novembre 1860, une habitation est proposée à la commune pour y établir la maison d'école, dans le bourg. Après visite et rapport de M. Fayette, architecte au préfet, celui-ci précise que la dite maison ne saurait être appropriée à sa destination, le jardin de l'instituteur et l'école étant séparés par le chemin de grande communication n°29, ce qui présente un

grand danger à cause des enfants appelés à fréquenter le jardin au moment des récréations. La circulation dans le bourg ne devait pas être intense à cette époque.

Cette recherche de locaux est en prévision du départ de l'abbé Daniel dont la santé est déficiente. Effectivement, il donne sa démission le 1^{er} janvier 1862 et décèdera le 7 octobre de la même année. Il est enterré au Palais. Le projet d'établir une Mairie-école est le souci constant de nos édiles municipaux. Enfin, en mars 1862, M. Gay Dupalland, Maire, offre de vendre à la commune une maison dite "Maison Neuve", aujourd'hui les n°1 à 9 de la rue Jean Jaurès. Cette solution acceptée, la commune dispose des locaux à partir d'octobre 1862. La Mairie et l'école resteront en service jusqu'en 1938 date de l'inauguration de l'école Jules Ferry.

Au mois de mai 1862, M. François Desmaisons est nommé instituteur par lettre préfectorale, sur proposition de l'inspecteur départemental d'Académie. Il est précisé qu'il devra prêter serment, qu'il jouira d'un salaire de 600 Frs annuellement.

En 1875, M. Jolivet, instituteur, a 70 élèves.

La Loi du 28 mars 1882 (Loi Jules Ferry) institue l'obligation scolaire et la laïcisation des programmes. Mais les instituteurs sont toujours payés par les communes, jusqu'en 1889 ils le seront par l'Etat.

La Loi de 1886, dite "Loi Goblet", remplace par des laïques tous les instituteurs publics congréganistes.

En 1938, la création du groupe scolaire Jules Ferry comporte des habitations de fonction. Dans la première, celle du directeur, celui-ci est aussi secrétaire de Mairie ; une pièce de son logement sert de secrétariat. L'on y célèbre les mariages. Les anciens du Palais ont encore le souvenir de cet emploi occupé par M. Lesfrade. La Mairie est inaugurée en 1953.

L'évolution démographique du Palais nécessite la création de nouveaux groupes scolaires. 1960, le groupe Aristide Briand, appelé à son ouverture "L'Ecole de la Cité" est complété en 1980 par une école maternelle.

En 1979, le groupe scolaire Jean Giraudoux, dans le secteur du Châtenet apporte sa contribution au développement de la commune.

Groupe PS et apparentés

2012 : Cap sur le changement à gauche

Évènement majeur dans la vie politique française ; l'élection présidentielle aura lieu dans quelques semaines.

L'enjeu est à la taille de la dégradation de la situation de la France, c'est-à-dire énorme.

Certes, la crise que nous traversons dépasse largement nos frontières et la situation de notre pays sera difficile redresser.

Pour autant, l'actuel gouvernement et le chef de l'Etat ne sauraient s'exonérer de leur responsabilité étant donné l'aggravation importante du déficit public et de la dette ces 5 dernières années. Ainsi, sur 630 milliards d'euros d'accroissement de la dette française, la part imputable à la crise ne dépasse pas les 110 milliards d'euros, la mauvaise gestion dont les français payent les conséquences et les cadeaux fiscaux ont fait le reste.

Quel est aujourd'hui le résultat de cette politique menée pendant 5 ans :

- Les inégalités salariales se sont creusées.
- Le chômage a atteint un niveau record, dépassant les 4800000 chômeurs soit une progression de plus d'1 million en 5 ans.
- La précarité a considérablement augmenté (+ de 8 millions de pauvres en France)
- Les services publics sont attaqués de toutes parts : la santé, la justice, la police, l'éducation.
- 80000 postes d'enseignants supprimés en 5 ans.
- 8,7 milliards d'augmentation du déficit de la sécurité sociale pendant ce quinquennat.

Cette politique clientéliste a clairement creusé les inégalités et développé l'injustice sociale.

Du candidat Sarkozy de 2007 arguant la rupture, il reste un président en fin de mandat qui aura consommé la rupture... avec le peuple.

Car du peuple, de la majorité des français, il n'est guère question sauf lorsqu'il s'agit de mettre en place la politique d'austérité que nous subissons de plein fouet.

Une autre politique est possible, une politique d'engagements empreinte de réalisme et d'espoir.

Le projet porté par François HOLLANDE ouvre de nouvelles perspectives à notre pays, s'appuie sur des propositions claires pour redonner de la justice aux français et du sens à la République.

Le 22 avril et le 6 mai nous avons rendez-vous avec notre avenir.

Des élus à votre disposition : Isabelle BRIQUET, Yves PUHARRE, Christine DESMAÏSONS, Patrick DOBBELS, Saïd FETTAHI, Corinne JUST, Aurélie KURAS, Eliane PHILIPPON, Mariana DUMITRU, Christophe LABROSSE, Martial BRUNIE, Marie-Annick ATTAL, Jean-Claude MEISSNER, Philippe ARRONDEAU, Chantal FRUGIER.

Groupe PC/ADS

(Denis LIMOUSIN, Nadine PECHUZAL, Paule PEYRAT, Guy NADEAU, Annie BONNET, Joëlle BAZALGUES, Alain BAISEZ, Laurent COLONNA)

"L'HUMAIN D'ABORD"

L'échéance des "Présidentielles 2012" se présente dans un contexte marqué par une crise sévère du système capitaliste à partir de laquelle on tente à l'image de la politique Sarkozy de nous imposer toujours plus d'austérité dans un calendrier restreint. Par rapport au bilan peu glorieux de ce quinquennat et l'impressionnante liste de toutes les mesures antisociales du gouvernement, le Front de Gauche et le Parti Communiste se présentent comme une chance. Un espoir incontournable mais réaliste pour créer, dans notre pays, un élan suffisamment puissant et citoyen afin de répondre aux attentes populaires. Avec le Front de Gauche, nous voulons contribuer à mettre en œuvre une dynamique civile et pacifique, un mouvement social intellectuel et politique avec pour exigence "l'humain d'abord". Ecœurés par l'arrogance du pouvoir, mobilisés dans les mouvements sociaux, en attente d'une réelle politique de gauche qui réponde aux besoins du peuple, il ne faut plus être spectateur d'une vie qui se dégrade. On doit s'attaquer aux vrais privilégiés qui prônent l'austérité tout en se gavant de cadeaux fiscaux et de profits. Nous avons besoin du SMIC à 1700 euros, de retraite à 60 ans à taux plein pour tous, de services publics élargis au bénéfice de tous, de refuser et d'interdire les licenciements boursiers. C'est la raison pour laquelle le Front de Gauche appelle le peuple à faire irruption dans le débat politique en organisant partout en France des assemblées citoyennes. Ces assemblées vont enrichir le programme à mettre en place et vont décider, avec Jean-Luc Mélançon à la présidentielle et les candidats des législatives, des formes pour agir et ainsi contribuer à battre Nicolas Sarkozy pour réussir à gauche. Le programme du Front de Gauche qui place "l'humain d'abord" veut reprendre le pouvoir aux marchés financiers et abolir l'insécurité sociale. Un programme qui doit instaurer un mode de développement respectueux des hommes et de l'environnement. A l'extérieur, la France doit peser pour la mondialisation guidée par la coopération entre les peuples et s'affranchir du traité de Lisbonne pour construire une autre Europe. Enfin, la finalité d'un projet de gauche est bien de donner à chacun les moyens de s'épanouir, de développer pleinement ses potentialités, d'être maître de sa vie, c'est la raison d'être "l'humain d'abord".

Le Palais autrement

(Yvan TRICART, Carole SALESSE, Claudine DELY, Valérie GILLET, Guenaël LOISEL)

Impôt sur le revenu 2012 encore en hausse !

La crise n'en finit pas d'être l'alibi qui permet d'augmenter les revenus de l'Etat dont la perte du AAA n'a pas empêché de contracter un nouvel emprunt... les agences de notation américaines sont devenues les nouvelles références morales pour justifier les mesures fiscales qui tombent sur les citoyens comme les giboûles en mars ... et vos déclarations d'impôts en mars ne se présentent pas sous les meilleurs auspices car de nombreuses mesures votées en 2011 vont lourdement peser sur vos impôts sur le revenu de 2011 (et de 2012) :

- **Gel du barème progressif de l'impôt** : certains d'entre vous, non imposables jusqu'à présent, vont ainsi le devenir, d'autres déjà imposables verront leur taux d'imposition augmenter !

- **Nouvelle réduction des fameuses "niches fiscales"** : les réductions d'impôt autorisées seront minorées de 10 % pour les revenus 2011 et de 15 % pour ceux de 2012.

- **Fin du crédit d'impôt pour intérêts d'emprunt, diminution et recentrage du crédit d'impôt "développement durable"**.

Certains avantages fiscaux supprimés sur les revenus de 2010 ont déjà provoqué un changement d'imposition pour beaucoup de contribuables (par ex, des cas de 1/2 part supprimée qui ont fait considérablement augmenter leur impôt)... le gel du barème progressif de l'impôt et la fin des crédits d'impôt sur les intérêts d'emprunts, surtout préjudiciable aux petits accédants à la propriété, s'ajoutent aux conséquences des mesures déjà subies l'an dernier et vont donc les aggraver.

En bref, même si plusieurs autres mesures vont enfin en direction des revenus plus confortables, l'ensemble de ces dispositions est un coup de plus porté aux populations les plus modestes ... tâchons de nous en souvenir en mai prochain !

Alain Dexet, une fibre artistique qu'il aime partager !

Très Palaisien, né en 1957 au Palais-sur-Vienne, habite au lieu-dit "Puy-Neige", à 50 mètres de la maison où il est né. Actif sur notre commune, Alain Dexet a créé l'Atelier Palaisien dont il est le Président. Mais, il n'en est pas à son premier coup d'essai. C'est également lui qui a créé avec son père la société Harmonique du Palais-sur-Vienne en 1985 aujourd'hui appelée Ensemble Orchestral du Palais E.O.P avec plus de 50 musiciens !



Nous sommes installés dans la salle André Dexet dit "Panazô", avez-vous un lien de parenté avec lui ?

Oui c'était un cousin germain de mon père. Un lien d'une autre nature : c'est sa deuxième femme, sage-femme, qui a assisté ma mère lorsqu'elle a accouché. Elle a aidé à mettre au monde presque tous les enfants palaisiens de ma génération !

Vous avez créé l'Atelier Palaisien dont vous êtes le Président, comment êtes-vous arrivé à cette création ?

C'était, il y a plus de 30 ans avec une amie peintre, nous avons réuni un petit groupe pour dessiner et peindre. On a demandé une salle à la Mairie sans avoir de cadre juridique. Le groupe a grossi petit à petit, et nous avons créé une association en 2001. J'en assure la présidence depuis cette date.

Quand avez-vous découvert la peinture ?

Tout petit, je dessinais comme tous les enfants. Puis à l'adolescence, je pratiquais un peu plus sérieusement la peinture, mais également la sculpture. C'est surtout après l'armée que je me suis vraiment investi dans la peinture. J'ai délaissé la sculpture qui m'est apparu moins abordable sur le plan pratique. C'est la rencontre avec des peintres plus expérimentés qui m'a donné l'envie de progresser : ils m'ont stimulé et encouragé. Ce qui m'a permis de passer de "barbouillage" à des œuvres plus abouties.



Quel est l'esprit de l'Atelier Palaisien ?

J'ai monté cette association, car j'ai beaucoup "galéré" pour acquérir seul une technique, aujourd'hui c'est bien de pouvoir transmettre tout ce que j'ai pu apprendre. On se retrouve autour de la peinture. Ici, on n'a pas de cours, les gens débutants ou confirmés viennent avec un projet et nous les aidons, ce qui permet d'avoir rapidement des résultats. On n'impose rien. C'est un atelier libre, comprenant une trentaine d'adhérents, où les échanges se font entre les peintres, chacun apportant sa pierre aux autres. Je m'occupe essentiellement de la technique du dessin crayon, aquarelle ainsi que de la peinture, je suis aidé par un ami Guy Arnold qui apporte ses connaissances surtout dans le domaine du dessin et du pastel. Mais l'Atelier c'est aussi un travail d'équipe pour sa gestion. L'Atelier est composé d'un bureau avec une secrétaire Claudine Sinekave et une trésorière Danielle Florentin plus des membres. Sans eux l'Atelier aurait beaucoup de mal à vivre.

Organisez-vous des expositions ?

Oui nous exposons régulièrement, on a pu nous voir à Saint-Priest-Taurion, à la Cité des Métiers à Limoges (Compagnons). Notre prochaine exposition sera à Limoges du 2 au 18 avril, à la Galerie 1001 couleurs, rue Charpentier. Certains d'entre nous exposons également lors de la fête locale au salon de Septembre. Je suis avec quelques autres peintres locaux sous l'impulsion de l'ancienne municipalité les pionniers de ce salon des artistes Palaisiens. De 2 jours tout au début dans l'ancienne Mairie nous sommes passés aujourd'hui à 8 jours d'exposition dans la salle Gérard Philipe toujours en collaboration avec la municipalité. Cette année ce sera le 29^e salon des artistes Palaisiens.

Vous avez créé l'Harmonie du Palais, de quel instrument jouez-vous ?

Je joue du saxophone. J'ai beaucoup travaillé la musique, 2 ou 3 heures par jour pendant plus de 5 ans. La musique est très exigeante : l'entraînement qu'elle nécessite ressemble souvent à celui d'un sportif de haut niveau. Comme la peinture, j'aime la partager, j'ai eu l'occasion de jouer en trio, en petites formations de six ou huit musiciens. Après avoir créé l'Harmonie du Palais, dans laquelle je joue encore, j'ai pratiqué la direction d'orchestre à Ambazac où j'avais également créé une petite école de musique bénévolement avant que l'école de musique municipale n'existe. Je suis également intervenu dans les écoles maternelles du Palais pour initier les enfants à la musique, une période très enrichissante pour moi.

Vos temps libres sont beaucoup consacrés à des activités artistiques, votre métier, est-il lui aussi lié à l'art ?

Je n'ai jamais eu envie d'être peintre professionnel car on manque de liberté. Un peintre professionnel doit se tenir dans un moule pour vendre, ce qui ne m'intéresse pas. Je suis actuellement technicien dans la recherche à la faculté des Sciences et Techniques de Limoges. Ce métier fait aussi appel à la créativité : il faut savoir imaginer, inventer, quelque fois avoir le sens de l'esthétique et cela me convient bien.

